

N° 2023-153

OBJET :

Agriculture – Participation à la
construction d'un abattoir
multi-espèces départemental

L'an deux mil vingt-trois, le 5 septembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 30 août 2023

Présents :

Mmes BUET Manuelle, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie, GRENAT Maryse et CETTOUR-CAVE Lætitia.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....25
pour :.....25
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Gilbert DUPIEUX à Manuelle BUET,
- par Emmanuel REY à Christophe MUTILLOD,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Maryse GRENAT,
- par Mireille MARTEL à Philippe VINET,
- par Sophie COTTET à Yannick TRABICHET,
- par Jean-Marc GIROD à Gérald LOMBARD.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Face à la difficile pérennité de l'abattoir public de Megève, le Département de la Haute-Savoie a entamé une réflexion pour que la Haute-Savoie dispose d'un abattoir performant capable de répondre aux besoins et enjeux d'une agriculture tournée vers l'élevage et aux attentes sociétales de consommer local.

Le 28 juin, Monsieur le Président du Département a invité l'ensemble des EPCI de Haute-Savoie à participer à une visio afin de présenter les conclusions de l'étude menée. Suite à cette réunion, il invite chaque EPCI à délibérer avant le 30 septembre 2023 sur le principe d'un accord à participer à ce projet important ainsi qu'à la structure porteuse qui sera créée. Cette structure porteuse pourrait prendre la forme d'un syndicat mixte qui réunirait l'ensemble des EPCI à fiscalité propre du Département pour la construction puis la gestion de cet abattoir.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **donne** un accord de principe pour la participation à ce projet de nouvel abattoir multi-espèces départemental qui serait porté par un syndicat mixte regroupant tous les EPCI à fiscalité propre du Département,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

